

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (représentant légal) Madame, Monsieur,
Contact : tél E-mail
Autorise
A intégrer le
C.E.R.G
de la Ligue Guadeloupéenne de tennis de table Pour la saison 2017/2018
Inscription pour la saison : 50 euros
* *
Responsables:
- Membres de la Commission de sélection de la LGTT
Les jours de regroupement et la programmation sont à consulter sur le site de la L.G.T.T.
www.gwadaping.fr
Fait à Le

Signature



C.E.R.G.

CENTRE ELITE REGIONAL DE LA GUADELOUPE

REGLEMENT INTERIEUR

- Art 1. L'intégration au sein du C.E.R.G. n'est effective que si les modalités d'inscriptions sont dument remplies et remises aux responsables
- Art 2. Les stages sont obligatoires pour le maintien au C.E.R.G. Toute absence devra être justifiée par un motif qui sera étudié par la Commission de sélection.
- Art. 3. Le joueur devra être respectueux des consignes et des dirigeants, avoir un comportement exemplaire lors des stages et dans les différentes compétitions.
- Art. 4. Le joueur devra être ponctuel. Les retards répétitifs entraineront des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du C.E.R.G.
- Art. 5. L'absence réelle de résultats sportifs peut remettre en question le maintien du joueur au sein du C.E.R.G.
- Art. 6. Une tenue de sport, une serviette, une bouteille d'eau, son matériel de tennis de table et de quoi se changer sont obligatoires lors des regroupements.
- Art. 7. Toute entrave à ce règlement pourra entrainer une convocation et une exclusion du C.E.R.G.

La Commission de sélection